

Covid-19 – Recommandations 2 mars 2020

Jusqu'au vendredi 28 février, l'objectif en stade 1 était de freiner l'introduction du virus sur le territoire national. Depuis la décision de passage au stade 2, prise suite à l'identification de zones de circulation du virus sur le territoire national dénommées « clusters », l'objectif est de freiner la propagation du virus en France.

Par conséquent, les mesures propres au stade 1 ont été suspendues et de nouvelles mesures propres à ce nouveau stade ont été décidées.

Rappel

Le port des masques chirurgicaux (anti-projection) est réservé aux personnes malades et aux praticiens de santé recevant des malades.

Les solutions hydroalcoliques ont été commandées par les services de la DIMMO.

Consignes relatives aux clusters

Les étudiants, enseignants et enseignants chercheurs résidant dans les clusters sont soumis aux recommandations générales pour les personnes résidant dans ces zones. Ils sont en cours d'identification et ils seront contactés individuellement.

La composante ou la direction potentiellement concernée sera informée.

Ils vont être invités à éviter de circuler hors de la zone, ils sont donc invités, autant que possible, à ne pas se rendre dans leurs établissements d'enseignement supérieur situés hors de la zone.

Consignes relatives aux retours de voyages

Le virus circulant déjà sur notre territoire, il n'y a plus de raison de ne pas accueillir au sein de l'établissement les personnes revenant de pays étrangers où existe également une circulation active du virus (sauf province chinoise de Hubei).

Les étudiants et personnels qui reviennent de pays étrangers où circule le virus (exception faite de la région de Hubei) :

- peuvent retourner dans leurs établissements
- sont invités à ralentir leur vie sociale et à s'auto-surveiller (prise de température deux fois par jour).

Consignes relatives aux voyages

Les missions à l'étranger, ainsi que les déplacements personnels, hors de l'Union européenne ou dans les zones à risques en Europe doivent autant que possible être reportés, sauf nécessité avérée.

Toute demande devra être visée par la direction, la composante ou la DRED pour les laboratoires de recherche (les gestionnaires de laboratoires enverront en simultané à ri.recherche@univ-lyon2.fr et à fsd@univ-lyon2.fr) ainsi par la fonctionnaire sécurité défense (Hélène Turlan pour notre université - fsd@univ-lyon2.fr)

Rappel des consignes de prévention

Compte tenu du fort maillage territorial des emprises du ministère, il est particulièrement important de relayer les consignes suivantes pour limiter la propagation du virus, à savoir :

- Lavage régulier des mains
- On tousse et on éternue dans son coude
- On utilise des mouchoirs à usage unique

- On ne se serre plus la main
- On appelle le 15 si symptômes
- On reste chez soi si on est malade
- On ne porte pas de masque si on n'est pas malade

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

- Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;
- Eviter tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;
- Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

Pour mémoire :

- <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>